

LETTRE DES CHAPELOUS



Avril/
Mai/ Juin
2018

Couvercle de tombe découvert en octobre 1984 daté du 15^{ème} ou 16^{ème} siècle, que nous trouvons aujourd'hui à l'entrée, de l'église.

LE MOT DU MAIRE

Jacques POSTOLY

Bien chers Chapelous et Chapelounes,
Déjà le deuxième éditorial ! Vous trouverez dans ce bulletin la composition des nouvelles commissions faisant suite aux dernières élections. Ces changements sont dus à l'arrivée de deux nouveaux conseillers : **Catherine Dussart et Philippe Fabre**, élus lors des élections partielles du 10 décembre 2017. Mais aussi aux changements de Maire et d'Adjoints, en date du 17 décembre 2017.

Délégations des adjoints :

Géraldine Garcia, 1^{ère} adjointe en charge de la délégation permanente **“Affaires sociales, Culturelles, Sports et Associations”**.

Charles Chevalier, 2^{ème} adjoint en charge de la délégation permanente **“Station, Tourisme, Environnement et Patrimoine”**.

Eric Doaré, 3^{ème} adjoint en charge de la délégation permanente **“Travaux, Eaux et Assainissement, Urbanisme”**.

Concernant ces 3 délégations, désormais, votre interlocuteur unique sera l'adjoint en charge de la délégation qui lui a été confiée.

Vous trouverez également dans ce bulletin, la liste de l'ensemble des commissions communales et extra-communales avec leurs membres.

Les travaux en cours ou à venir :

L'hiver étant fini, la commission va procéder à l'état des lieux de la voirie communale et privée, afin de prévoir les éventuels travaux de réparation que le déneigement occasionne.

Vous avez pu constater que des travaux pour le déploiement de la fibre optique ont été menés par les opérateurs sur la commune, du Col de l'Arzelier jusqu'à Saint Andéol. Il ne s'agit pour l'instant que du réseau de transit, le raccordement des particuliers étant prévu dans le courant de l'année 2021.

Après l'étude faite par le Sédi (Syndicat Energie du Département de l'Isère), le projet d'installation d'une borne de recharge au Col de l'Arzelier a pris du retard. Les travaux nécessaires à sa mise en service sont plus onéreux que prévu. Nous espérons sa mise en place dans l'année.

Des travaux de sécurisation de la distribution d'eau potable au hameau de Liverset vont débuter très prochainement. Ce hameau est le seul à ne pas être encore desservi par le réseau d'eau publique. La source privée qui l'alimentait jusque-là, a connu des coupures régulières ces dernières années en raison de la sécheresse, en été comme en hiver. Il s'agit de réalimenter cette source à partir du réseau communal du hameau de Salicon jusqu'au lieudit « les Pins ». D'autre part, au-dessous du captage de Côte Vialin, il est nécessaire de renforcer la conduite qui alimente le Col de l'Arzelier. Située au bord d'un ravin, la pluie ou la fonte des neiges ravinent régulièrement sa berge au risque d'emporter cette conduite.

Avancement du PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Lors de la deuxième réunion publique, le bureau d'études vous a présenté 3 Orientations d'Aménagement Programmés (OAP) sur les secteurs de la Combe, la Chapelle et Puy-Grimaud ; le plan de zonage et le règlement. Le compte-rendu peut être consulté en mairie.

Il a fallu ensuite, avec le bureau d'étude, présenter et défendre à la CDNPS (Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites) un dossier de dérogation à la loi montagne. Pour rappel, en application de la loi montagne, aucun terrain n'est constructible sur la commune de Château-

Sommaire**Pages 1, 2, 3***Mot du Maire**Jacques POSTOLY***Pages 3, 4, 5, 6***Etat-civil**Tableau des**commissions**Compte-rendu des**conseils Municipaux***Pages 7 à 14***Actualités / Infos***Pages 15, 16, 17***Animations**Concert au Col de**l'Arzelier**Parcours aventure**Yoga***Pages 18 à 21***Histoire**Le cimetière et ses**tombes célèbres*

Ci-dessus le nouvel ossuaire de Château-Bernard, les tombes célèbres en fond



Un ossuaire vient d'être placé dans le cimetière de Château-Bernard

Bernard. Suite à cette présentation et au débat qui a suivi, la dérogation a été acceptée en partie. Seule la zone UT (Unité Touristique) du Col de l'Arzelier n'a pas été retenue. La commune est propriétaire sur cette zone ; de parcelles qui étaient constructibles dans notre ancien document d'urbanisme (POS). Elles ne le sont plus désormais.

Les services de l'état ont demandé une mise à jour de notre carte des aléas et de notre schéma directeur d'assainissement suite aux OAP retenues. Le bureau d'étude G2C, en charge du PLU, a modifié notre schéma d'assainissement et nous avons choisi le bureau d'étude Alp'Géorisques pour refaire la carte des aléas. Ce contretemps a augmenté les délais d'élaboration du PLU et son coût. De plus, après le rendu de la carte des Aléas, les services de l'état nous ont informés que nos zones AU (À Urbaniser) sur lesquelles se trouvent justement nos OAP, n'étaient plus constructibles ! Il a fallu revoir avec le bureau d'étude la classification de ces zones, là où cela pouvait être possible et nous attendons une entrevue avec la responsable des services de l'état.... La suite dans le prochain numéro !!!

En parallèle de ce dossier, nous avons procédé à un inventaire du patrimoine architectural de la commune (bassins, fours, croix, ...) pour l'intégrer dans le document final.

Côté communication :

Pour terminer, un nouveau site internet a été mis en place sur le point info du Col de l'Arzelier (www.col-de-larzelier.fr). Un site spécifique pour la commune suivra prochainement.

Bon Printemps à toutes et à tous,
Bien à vous.



Photo de Michel Terrier

Le Maire
Jacques POSTOLY

Etat-Civil

Caroline GIRARD-CARRABIN et Nicolas MATHIEU pacsés le 02/05/2018

Compte-rendu des conseils municipaux

Commissions Communauté de Communes Trièves	Economie Agriculture	Urba / Paysage	Vie Scolaire	Culture Patrimoine	Tourisme	Sentiers	Petite enfance	Jeunesse	Finances	Eau Potable	Déchets / OM	BESN
Jacques POSTOLY		S								T		
Géraldine GARCIA			T					T				
Charles CHEVALIER					T						S	
Eric DOARE		T								S		
Aurélien COQUAND				S	S							T
Paul-André CHAIX												
Catherine DUSSART			S				S					
Philippe FABRE	T			T		S			T		T	
Denis MARCELLE						T						S
Frédérique PUISSAT	S						T	S	S			

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 01/02/2018

- Commissions communales et intercommunales – mise à jour définitive

Une mise à jour du tableau des commissions est disponible sur demande en mairie.

- **Remontées mécaniques : gratuité et réductions promotionnelles 2018** : 300 forfaits journées gratuits / an pour assurer la promotion de la station sont mis à disposition du directeur des remontées mécaniques pour assurer la promotion de la station. Vote à l'unanimité

- **Remontées mécaniques convention de réciprocité forfaits Ski Club Col de l'Arzelier / Gresse en Vercors** : cette convention permet aux deux clubs de skier sur l'une ou l'autre des stations. A reconduire jusqu'à dénonciation de l'une ou l'autre des parties. Vote à l'unanimité

- Bibliothèque : tarifs des cartes postales réalisées par « Grégory Berger » et du calendrier « Tichodrome » :

Carte postale -> 3.00€ et calendrier -> 12.00€. Disponible au bureau de l'office du Tourisme du Col de l'Arzelier. Vote à l'unanimité

- **Remontées mécaniques - Résiliation du marché Lot 3 – Grande visite du TSF des Bruyères avec la SEMER** : résiliation du marché, nous permettant de récupérer la somme de 17 305€, correspondant à des éléments de confort non obligatoires au bon fonctionnement du télésiège (anémomètre, caméra couleur et liaison téléphonique). Vote à l'unanimité

- Investissement : acquisition par anticipation au vote du budget 2018 d'un standard

téléphonique pour la commune : le standard de la commune présente des dysfonctionnements (il a plus de 10 ans), et il convient de le remplacer. Deux devis reçus : ORANGE -> 3340.50 € TTC pour un standard et un poste fixe et AM TELECOMS -> 3000€ TTC pour un standard, 2 postes numériques, 3 téléphones sans fil, annonce pré-décroché et maintenance gratuite la première année. Choix AM TELECOMS. Vote à l'unanimité

- **Ouverture d'un poste d'adjoint technique -> poste d'agent d'entretien** : création d'un poste d'agent d'entretien pour assurer le ménage des locaux communaux (4 à 16 heures hebdomadaires), notamment pour assurer le ménage du bâtiment polyvalent lors du fonctionnement des RM. Vote à l'unanimité.

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 01/03/2018

- **Un Bilan des 50 ans de la station est fait en séance.**

- **Une présentation du plan stratégique de développement touristique est fait en séance**

-**Tempête Eleanor : demande de subvention suite aux dégâts causés par la tempête – guichet unique à la Préfecture** : cette délibération permet au Maire de demander des subventions relatives aux réparations des dégâts subis lors de la tempête. Vote à l'unanimité

- **Eau/Assainissement : lancement d'un marché à bons de commande pour les travaux de branchement, de réparation et de réfection des réseaux et astreintes sous forme de groupement de commandes avec 5 collectivités voisines.** Renouvellement pour 4 ans - Vote à l'unanimité

- **Standard téléphonique AM TELECOMS – Contrat de maintenance de 3 ans** : 299€/an, gratuit la 1^{ère} année + majoration de 3%/an. Vote à l'unanimité

- **Contrat de location Snowscoot et Dévalbike** : Mise à disposition aux usagers qui le souhaitent des Dévalbike et des Snowscoot, moyennant un forfait spécifique dont le tarif a été délibéré en conseil municipal, et qui varie selon la durée de location. Vote à l'unanimité.

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 05/04/2018

- Comptes de gestion et comptes administratifs 2017 : disponibles sur demande en mairie

- Compte de gestion : COMMUNE : Vote 1 contre – 8 pour

- Compte de gestion : EAU et ASSAINISSEMENT : Vote à l'unanimité

- Compte de gestion : REMONTEES MECANIQUES : Vote 1 contre – 8 pour

Sortie de M. le Maire

- Comptes administratifs : COMMUNE : Vote 1 contre – 7 pour

- Comptes administratifs : EAU et ASSAINISSEMENT : Vote à l'unanimité

- Comptes administratifs : REMONTEES MECANIQUES : Vote 1 contre – 7 pour

Retour de M. le Maire

- Affectation des résultats 2017 : disponibles sur demande en mairie

Commune : Vote unanimité

Eau et Assainissement : Vote à l'unanimité

Remontées Mécaniques : Vote à l'unanimité

- Vote des budgets primitifs 2018 : disponibles sur demande en mairie

Commune : Vote 1 contre – 8 pour

Eau et Assainissement : Vote à l'unanimité

Remontées Mécaniques : Vote 1 contre – 8 pour

- Vote du taux des 3 taxes locales : Proposition du maintien des taux 2017. Vote à l'unanimité

8) Tarifs location de la salle des fêtes et bâtiment polyvalent :

Durée location	SALLE DES FETES	SALLE POLYVALENTE
Moins de 4h	100 €	100 €
1 journée	150 €	250 €
2 journées	200 €	300 €
CAUTION	400 €	800 €

Il est demandé d'intégrer une pénalité de 100€/ jour et 50€ par ½ journée pour refaire le ménage si celui-ci a été insuffisant. Gratuité aux associations communales (soutien non financier).

Actualités / Infos

Sinistres

Si vous avez été sinistrés par les intempéries du 3 au 5 janvier 2018, vous avez jusqu'au 14/05/2018 pour déclarer les dommages à votre assurance, la commune ayant fait l'objet d'une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Urbanisme

Pour rappel : tout projet d'urbanisme nécessite de déposer un dossier en mairie, et d'attendre l'autorisation de la commune et du service instructeur pour débiter les travaux.

Stationnement

Le stationnement en un même point de la voie publique pendant plus de 7 jours consécutifs ou pendant une durée inférieure mais excédant celle fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police (art. L 417-1 et R 417-12 du code de la route) ; est passible de sanction. La gendarmerie peut être amenée à verbaliser ces infractions à la demande du Maire.

Horaires de l'épicerie du Col

Tel : 0685483896

Ouverture

Du 7 au 13 Mai 7j/7, de 9h à 18h

Du 19 au 21 Mai, de 9h à 18h

Du 23 Mai au 02 Septembre, 7j/7 de 9h à 18h

A NOTER du 20 Juillet au 18 Aout **SUR RESERVATION** :

Tous les vendredis soir, tartiflette ;

Et chaque samedis soir, moules frites.

Repas de chasse

Le 10 Juin 2018 à 12 heures, à la salle des fêtes de Château-Bernard

MENU

Tête de veau

Gibier

Gratin Dauphinois

Fromage

Dessert

Adultes 20 euros

Enfants 10 euros à partir de 8 ans/ réservation avant le 2 Juin 2018

Lydia : 0680243132

Alain : 0635472969

Permanence Accueil Impôt sur le Revenu

A la trésorerie de Mens

Assurée par un agent du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de la Mure

Mercredi 25 avril 2018 aux horaires d'ouverture : 8h45 à 12h – sur rendez-vous.

Info routes, transport, Mai 2018

Secteur de Monestier-de-Clermont

RD 110C - traverse du village de Sinard

Réfection de chaussée sur une longueur de 600 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée fin mai.

Coût des travaux : 55 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 110 - du collet de Sinard en direction du Nord

Réfection de chaussée sur une longueur de 600 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée fin mai.

Coût des travaux : 45 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 110A - Les Marceaux d'Avignonet (du giratoire à l'entrée d'agglomération)

Réfection de chaussée sur une longueur de 400 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée fin mai.

Coût des travaux : 35 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 8D - Gresse en Vercors (de l'église au pont sur la Gresse)

Réfection de chaussée sur une longueur de 240 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée fin mai ou début juin.

Coût des travaux : 41 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 8A - De la sortie du village de Gresse en Vercors au col de l'Alimas

Réfection de chaussée (gravillonnage) sur une longueur de 2600 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre mi-juin et mi-juillet. Attention aux gravillons résiduels durant les 15 jours suivant la réalisation.

Coût des travaux : 60 000 € TTC réalisés par l'entreprise SIORAT.

RD 1075 - St Martin de la Cluze / Avignonet / Sinard

Réfection de chaussée (2 tronçons de 550 et 450 m). Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée en juillet (2 jours).

Coût des travaux : 40 000 € TTC réalisés par l'entreprise COLAS.

RD 110C - Entre Sinard et Avignonet

Réfection de chaussée sur une longueur de 2100 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée en juillet (2 jours), mais des travaux préparatoires seront réalisés au préalable.

Coût des travaux : 65 000 € TTC réalisés par l'entreprise COLAS.

Secteur de Mens

RD 526 - Les Echarennas à St Jean d'Hérans.

Dégagement de visibilité et sécurisation de falaise au carrefour de la RD 227 (route du bois de St Sébastien). Ces travaux se réaliseront du 14 mai au 30 juin. La route sera fermée du 14 au 18 mai de 8h à 17h (déviation mise en place par la RD 227 via St Sébastien pour les VL, et par la RD 66 et la RN 85 via Corps pour les PL). Les lignes régulières de transport continueront de fonctionner durant cette

période. Après le 18 mai et jusqu'à la fin des travaux, une circulation alternée sera mise en place.
Coût des travaux : 125 000 € TTC réalisés par l'entreprise HYDROKARST.

RD 526 - Les Echarennès à St Jean d'Hérans

Reconstruction d'un mur de soutènement aval. Ces travaux se réaliseront sous route fermée du 14 au 18 mai (déviation identique à ci-dessus), puis sous alternat de circulation jusqu'au 8 juin.
Coût des travaux : 56 000 € TTC réalisés par l'entreprise SCBTP BARASSI.

RD 168 - St Jean d'Hérans (La Jargne - Les Rives)

Construction d'un réseau Très Haut Débit (THD) entre Cognet et St Jean d'Hérans. Ces travaux seront réalisés en juin par l'entreprise CONVERSO, sous alternat de circulation sur la commune de St Jean d'Hérans, mais nécessitent une fermeture de route de 2 semaines sur la commune de Cognet.

RD 168 - St Jean d'Hérans (La Jargne - Les Rives)

Réfection de chaussée sur une longueur de 3700 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée en juillet (3 jours).
Coût des travaux : 70 000 € TTC réalisés par l'entreprise COLAS.

RD 34E - Lavars (Accès à Villard-Julien)

Réfection de chaussée sur une longueur de 1800 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée en juillet (2 jours).
Coût des travaux : 35 000 € TTC réalisés par l'entreprise COLAS.

Secteur de Clelles

RD 8A - Accès à St Michel les Portes depuis la RD 1075 (La Bâtie d'Ambel)

Réfection de chaussée sur une longueur de 230 m. Ces travaux se réaliseront sous route fermée (déviation par la RD 247) sur 2 demi-journées fin mai.
Coût des travaux : 24 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 526 - Entre Clelles et le Viaduc de Parassat

Réfection de chaussée sur une longueur de 1600 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre fin mai et début juin.
Coût des travaux : 154 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 526 - Entre Clelles et la RD 1075

Création d'un réseau pluvial, construction d'un caniveau et réfection de chaussée sur une longueur de 800 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre mi-mai et mi-juin.
Coût des travaux : 122 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 1075 - St Maurice en Trièves, entre la Commanderie et l'Hermitage Jean Reboul

Réfection de chaussée sur une longueur de 600 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre fin mai et début juin.
Coût des travaux : 78 000 € TTC réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

RD 252 - Clelles, de la RD 1075 (Longefond) à l'entrée du village du Percy

Réfection de chaussée (gravillonnage) sur une longueur de 2800 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre mi-juin et mi-juillet. Attention aux gravillons résiduels durant les 15 jours suivant la réalisation.

Coût des travaux : 48 000 € TTC réalisés par l'entreprise SIORAT.

RD 7 - Chichilianne, du carrefour des Oches en direction du col du Prayet

Réfection de chaussée (gravillonnage) sur une longueur de 2300 m. Ces travaux se réaliseront sous circulation alternée entre mi-juin et mi-juillet. Attention aux gravillons résiduels durant les 15 jours suivant la réalisation.

Coût des travaux : 47 000 € TTC réalisés par l'entreprise SIORAT.

Favoriser le renouvellement des forêts du Trièves : 70 % d'aide aux particuliers

La forêt du Trièves souffre d'un déficit de régénération qui questionne l'avenir de la ressource forestière d'ici une trentaine d'années et de la filière qui en dépend (bûcherons, scierie, charpente, construction, etc...)

Les obstacles sont nombreux pour la croissance des arbres des forêts du Trièves :

- Les essences forestières fournissant des arbres de qualités ont des difficultés à s'adapter aux épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, liés au changement climatique
- Les cerfs et chevreuils, nombreux sur le territoire, sont friands de jeunes pousses. Ils abîment aussi les troncs en se frottant dessus. Très peu d'arbres arrivent à maturité et donc moins de graines sont disséminées pour permettre une bonne régénération naturelle en forêt.



Parcelle nettoyée et replantée à Treffort dans le cadre du fonds de reboisement

Un fonds de reboisement a été créé pour aider les particuliers à améliorer le renouvellement de leurs parcelles forestières.

Une aide de 70 % du montant des travaux de plantation (préparation du sol, achat de plants, installation de protections anti-gibier) est octroyée aux propriétaires privés pour les encourager à améliorer le peuplement forestier de leur parcelle ou à reboiser.

Ce fonds d'aide est disponible jusqu'à fin 2018.

Le fonds de reboisement est réalisé dans le cadre du Trièves, « Territoire à énergie positive pour la croissance verte », en partenariat avec l'association forestière Trièves Beaumont Matheysine.



Renseignement :

Communauté de Communes du Trièves –

Marie CHENEVIER – 04 76 34 4 9 16 – m.chenevier@cdctrieves.fr

Informations du Département de l'Isère

COMMUNES, PARTICIPEZ À UNE ORGANISATION INNOVANTE

POUR LE MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE



ISÈREADOM ET VOUS

**VOUS ÊTES UN(E) ÉLU(E) D'UNE COMMUNE ISÉROISE,
ISÈREADOM VOUS APORTE...**



UN RÉFÉRENCIEMENT GRATUIT SUR LE SITE ISÈREADOM AFIN :

- **De valoriser les activités et les services** pour le maintien à domicile proposés dans votre commune.
- **De relayer les actions et services** de votre CCAS et de votre commune.

UNE CONNAISSANCE DES OFFRES DE SERVICES SUR LES TERRITOIRES AFIN :

- **D'identifier les opportunités de développement** sur votre territoire et compléter l'offre de service existante pour les personnes en perte d'autonomie.
- **De soutenir vos équipes** : accès à des dispositifs d'appui aux professionnels, connaissance des offres de services et de prévention pour orienter vos usagers.

UN MEILLEUR ACCÈS AUX DROITS POUR VOS USAGERS

- **La plateforme IsèreADOM** (Numéro Vert gratuit et site web www.isereadom.fr) vient compléter vos services pour informer, conseiller et orienter vos usagers sur toutes les questions relatives au maintien à domicile.

EN PRATIQUE...

A PARTIR DU 15 NOVEMBRE 2017

Consultez le site IsèreADOM : www.isereadom.fr

Créez votre compte pour vous référencer et créer vos « Offres de services » et les « Activités de prévention » sur votre commune

Orientez les publics vers le **Numéro Vert Gratuit : 0800 38 00 38**

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

VOUS ÊTES RETRAITÉ(E), AIDANT,
 ATTEINT(E) D'UNE PATHOLOGIE CHRONIQUE ?
VOTRE RÉPONSE : IsèreADOM



N° Vert 0 800 38 00 38
Appel gratuit

Du lundi au vendredi de 8h à 20h
 Le samedi de 9h à 17h



→ UN ANNUAIRE

- des professionnels de santé
- des services de proximité pour le quotidien, le confort, la sécurité au domicile, le soutien des aidants, les loisirs

→ DES INFORMATIONS

- sur les dispositifs d'aides
- sur les points d'information de proximité sur l'autonomie

→ UN AGENDA

- des événements, ateliers et conférences bien-être et santé



Une offre de **mobilité**
— encore **plus**
PERFORMANTE

GRAND SUD de la métropole

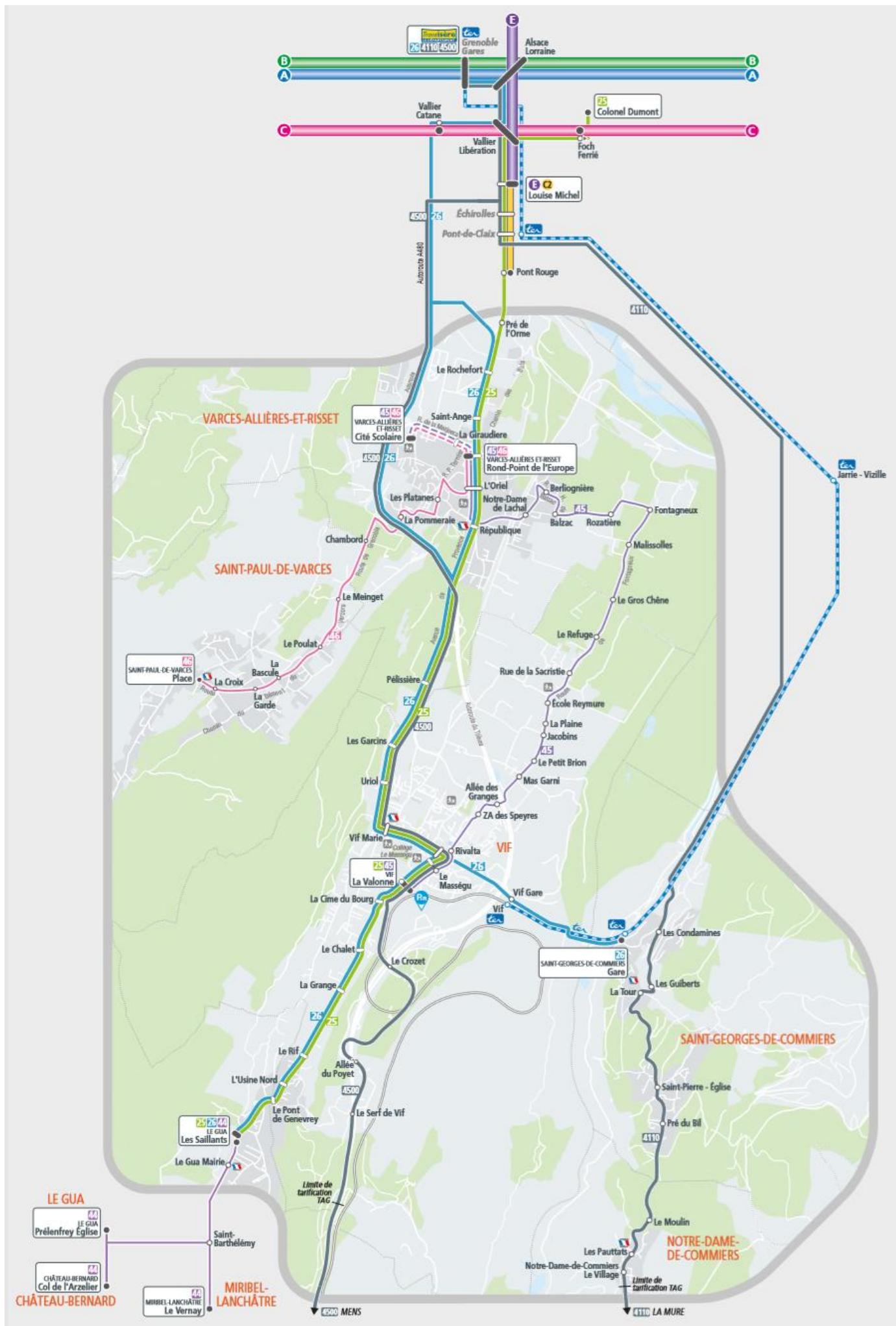


Création graphique : Studio Bannier



À la rentrée 2018, votre réseau avance





Animations

Concert

concert le samedi 19 mai au Col pour l'ouverture estivale de la station.

Au programme : 2 groupes, Ste Rita et Nina la Démone (Chanson française - Mens) et Maroufle (Chanson swing - Paladru).

Comblés par la réussite des 10 ans de l'Asso en septembre dernier. Nous voilà repartis en chemin pour vous présenter cette soirée concert tournée vers la chanson française. Et c'est avec un immense plaisir que nous accueillerons ces deux groupes isérois aux multiples et talentueuses facettes...

les festives du balcon est.

Sainte Rita & Nina la Démone
Leur rencontre est due à un hasard entre deux rues, et, c'est bien l'entre-deux qui caractérise ce duo. Ste Rita & Nina la Démone c'est pas vraiment de la chanson, pas vraiment du cabaret, pas vraiment du punk, pas vraiment de la variété, pas vraiment du théâtre d'auteur, pas vraiment du boulevard...
> gruffaz.fr

Maroufle
Un mélange endiablé de java, de manouche, de folk, de rock...etc. Des compositions alliant l'énergie, les mélodies et des textes cousus main. Avec ses reprises de chansons françaises bien «maroufflées» que l'on redécouvre pour le plaisir de tous, Maroufle viendra dévergondner vos âmes. Vos dévoués Marouffleurs vous attendent...
> www.marouflemusic.com

Buvette sur place

Participation Libre

AU COL DE L'ARZELIER À CHATEAU-BERNARD
Samedi 19 mai > 20h30
www.lesfestives.com

Création: Steph Calka - Impression: www.printlock.com

les festives du balcon est. présentent

Sainte Rita & Nina la Démone
+ MAROUFFLE

EN CONCERT

Sam. 19 mai ★ 20h30
COL DE L'ARZELIER
Salle polyvalente de l'O.T. ★ Participation libre
Rens. 09 64 24 10 51 ★ www.lesfestives.com

Sortie découverte En famille, entre amis, seul, avec les enfants ou les petits enfants,
pour prendre le temps et changer d'air...



Sortie Parcours Aventure Trièves à St Michel les Portes

Une journée dans les arbres en famille, avec au choix, le parcours
aventure, les labyrinthes ou les cabanes perchées....

Pique-nique partagé. Transport en minibus et voiture personnelle

Samedi 26 mai 2018

Sortie financée par la Communauté de communes Trièves
Gratuite pour les habitants

Départ à 10h de Mixages et 10h30 du Granjou ou RV sur le parking
d'accrobranches à 11h- Retour prévu pour 17h30 maximum

Inscription au Granjou : 04.76.34.28.42

j.chion@cdctrieves.fr

Inscription à Mixages : 04.76.34.27.02

accueil.mixages@cdctrieves.fr





Coline Moly
Les Charreyres
38650 ST ANDEOL
04 76 34 20 49 ou 06 73 23 06 13
courriel : colineyoga02@gmail.com

Venez pratiquer YOGA **tous les jeudi entre 19h et 20h15 (hors vacances scolaires)**.
Nous formons un groupe bien assidu depuis 5 ans. Pour un moment rien que pour vous seul(e), en faisant partie d'un groupe.

Votre pratique vous donnera la possibilité de vous recharger positivement par la seule attention au souffle de vie qui nous anime.

Oubliez vos boites mails, vos Facebook, vos enfants, vos familles à aider, votre vie professionnelle, votre repas qui vous attend.

Venez ressentir le bien être d'une séance adaptée à l'Ici et Maintenant.

Il suffit d'oser se retrouver avec cet état de présence à Soi. Ensuite une fois votre lâcher prise effectué vous serez plus serein(e) et vos tracas seront minimisés.

A bientôt dans la salle en dessous de la Mairie de Château Bernard.

Pour la rentrée 2018/19 :

Renseignements : Coline Moly (enseignante diplômée) colineyoga02@gmail.com

« Le cimetière et ses tombes célèbres »

Par Frédérique PUISSAT

Tout n'était que vie ce matin d'avril...
Le soleil brillait, le printemps renaissait et pourtant... Pourtant c'est du cimetière de Château-Bernard dont nous avons décidé de parler avec Yvette ce matin-là...



Yvette VALLIER et Frédérique PUISSAT

Le café nous attendait, les chats guettaient... Et nous voilà plongés dans l'histoire de la commune et de « personnalités locales » dont parfois les traces anciennes s'effacent... Et pour cause...notre cimetière est bien un cimetière médiéval qui remonte aux années 1400-1500.

Il s'agit du deuxième cimetière de la commune. Le premier était situé autour de la première église de Château-Bernard au lieu-dit GRIMAUDYERE (ou GRIMAUDIERES) qui se trouvait le long de la route départementale entre la montée de la Chenevarie et la route de la Combe.

La deuxième se situe à l'emplacement actuel, à proximité de l'église de la communauté.

- En atteste un court texte écrit par Monseigneur Jean De Collet, prince évêque de Grenoble qui, lors d'une visite en 1732 à la

paroisse, écrivit : *« l'église est en bon état, elle était située jusque-là à 300 pas de là dans le hameau de Grimaudières, au midi. On nommait le terrain « le désert » et l'église Notre Dame du Désert. Elle a été transférée au lieu actuel il y a environ 200 ans »*. Le Désert n'est pas un lieu désertique. Se retirer au désert c'était vivre uniquement de sa foi, ce qui peut laisser supposer qu'à Grimaudières il y avait un petit monastère ou des moines reclus...

Il nous faudra désormais en passant à pied ou en voiture penser à eux...

- En témoigne également un couvercle de tombe découvert en octobre 1984 et daté du 15^{ème} ou 16^{ème} siècle, que nous trouvons aujourd'hui à l'entrée de l'église.

A l'époque les tombes du cimetière n'étaient pas alignées, chacun était enterré à sa façon. Les tombes étaient le long du mur ou au centre. On circulait entre les tombes.

Puis le cimetière a été refait dans les années 70-80.

Les tombes le long du mur ont peu été touchées. D'autres ont été davantage concernées par ces travaux. De nouvelles allées centrales ont été créées.

Et dans ce cimetière il reste des tombes un peu extraordinaires :



Celle de l'Abbé FORON dont les randonneurs peuvent voir la trace sur une croix scellée sur un roc juste avant le pas de la Balme, et une plaque sur laquelle on peut lire « souvenir de la chute mortelle du vénéré curé J.L. Foron ». C'était le curé de Château-Bernard, il avait voulu aller voir sa famille, qui était de la Chapelle en Vercors, en passant par le Pas de la Balme avec un mulet. La bête prit peur, se cabra et projeta le curé dans le raidillon. Fortement commotionné, il fut redescendu au Mas Roux où il devait décéder. Jean-Louis Foron avait été nommé prêtre à Monestier-de-Clermont en 1786. Doté d'une forte personnalité, il fit partie du premier Conseil Municipal de Monestier élu en 1790. Il prêta serment à la Constitution le 21 Janvier 1791 et, quand le Pape ordonna aux prêtres de se rétracter, aucun document n'atteste que Jean-Louis Foron le fit... Il cacha pendant cette période un Christ en bois provenant de l'église Saint André de Grenoble, afin qu'elle échappe aux vandalismes. Après la chute du gouvernement de Robespierre, les prêtres incarcérés furent libérés. Ceux qui étaient partis en exil à Rome rentrèrent un à un. Jean Louis Foron revient à son tour d'Italie. Il se réfugia à Château-Bernard puis à la Chapelle en Vercors. Après le Concordat en 1802, il fut nommé à Château-Bernard. En 1813, l'évêque le nomma archiprêtre de Monestier-de-Clermont, mais cette nomination ne lui convenait pas et il fit plusieurs fois à pied le voyage de Monestier à Grenoble pour supplier l'évêque de lui rendre la paroisse de Château-Bernard, ce qui lui fut accordé en 1813....

Celle de l'abbé Alexandre SIAUD de Chantelouve qui fut prêtre de Château-Bernard de 1888 à 1917. Sa maison était située sous celle de M et Mme Toulouse à Puy Grimaud et sa grange toujours dénommée « Grange du curé » en descendant vers le ruisseau

Celles de 2 victimes de l'accident du Dakota en 1947 Jacques SALOMONSON avocat, agent consulaire et son épouse née Hoyer Anna, domiciliés en Hollande...

Celle de Jacques Riondet-Gaffet et sa fille Olympe propriétaires de 2 domaines sur la commune et qui firent don à la nouvelle église de Château-Bernard de la grosse cloche de 500kg.

Notre cimetière conserve la vie de chacun, de chaque famille....

Chaque vie est importante, d'un huissier à une personne toute simple, d'une tombe sophistiquée à une autre plus sommaire...

Mais arrêtons-nous de temps en temps sur certaines comme celle en entrant à gauche où sont gravés 2 cœurs et qui témoignent qu'au-delà de la vie...l'amour demeure.



*Pierre tombale de deux victimes du Dakota :
Jacques SALOMONSON et Anna HOYER*



Pierre tombale de l'abbé Alexandre SIAUD



Pierre tombale de l'abbé FORON



Pierres tombales de Jacques RIONDET-GAFFET et de sa fille Olympe

Mairie de Château-Bernard
La Chapelle
38650 Château-Bernard
Tel : 04 76 34 05 07
Mail : mairie.chateau-bernard@wanadoo.fr